



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/07/2021

Dossier complet le :

20/07/2021

N° d'enregistrement :

2021-11393

### 1. Intitulé du projet

OMBRIERES & CENTRALE SOLAIRE AU SOL - HYPER U SAINT-JUNIEN

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ARMORGREEN

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

REMILIEU Nicolas - Chargé de projets - Equipe Support Permitting

RCS / SIRET

7 9 0 9 2 1 4 0 7 0 0 0 4 1

Forme juridique

SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Energie Rubrique 30 Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installation sur ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc. -> Projet d'implantation d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur le site du Hyper U, situé sur la commune de Saint-Junien (87).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à la construction d'ombrières avec couverture photovoltaïque, pour équiper les parkings du Hyper U situé sur la commune de Saint Junien (87).

Les travaux de construction des ombrières n'entraîneront pas de démolition, ni de restructuration des sols. En effet, le projet prendra place sur un parking existant. Les structures des ombrières n'entraîneront pas de modification de la gestion des eaux pluviales en place.

Les structures porteuses, de type charpente métallique, reposeront sur des fondations bétons au sol. Elles seront dimensionnées pour résister aux contraintes de charges climatiques (vent, neige...) répondant aux normes de construction en vigueur.

## 4.2 Objectifs du projet

Les ombrières de parking ont pour objectif de protéger les véhicules des clients et salariés des événements climatiques. Les panneaux photovoltaïques comme accessoires de couverture des ombrières permettront de produire de l'énergie renouvelable qui sera autoconsommée avec une revente de surplus.

Cette production décentralisée d'électricité permettra de participer aux objectifs locaux et nationaux de développement des énergies renouvelables, intégrés dans une politique de développement durable.

Ce sera aussi l'occasion de développer un projet d'énergie solaire à l'échelle du territoire, dans une logique de préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles en ciblant des terrains déjà artificialisés et en adéquation avec les usages présents.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'installation des ombrières se déroulera en site occupé. Cela impliquera une organisation de chantier à l'avancement, laissant libre d'accès les espaces innocués par le chantier et immobilisant à tour de rôle des zones pour l'installation des travées d'ombrières.

Outre l'intégration des règles de sécurité inhérentes à ce type de projet, la phase de construction débutera après l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires, de la manière suivante :

- Préparation et sécurisation des zones de travaux
- Construction des structures métalliques
- Pose des modules solaires
- Installation des équipements solaires
- Installation d'un éclairage optimisé
- Une fois toutes les ombrières équipées, raccordement au point de livraison et mise en service après contrôle de la conformité par le bureau et contrôle et accord du gestionnaire de réseau
- Gestion des déchets et repli du chantier

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En exploitation, une entreprise de maintenance est déjà prévue pour suivre les données d'exploitation de la centrale et les opérations de maintenance préventive des panneaux solaires et des équipements électriques attenants (planings de contrôle récurrent, nettoyage, visite de sécurité...), ainsi que les opérations de maintenances curatives qui seraient nécessaires.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture	2190 m <sup>2</sup>
Hauteur des véhicules admis	2 m
Puissance installée envisagée	400 kWc

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parking Hyper U  
Avenue Nelson Mandela,  
87200 Saint-Junien

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 55 ' 15 " E Lat. 45 ° 53 ' 51 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est situé dans aucune ZNIEFF. La ZNIEFF de type 1 la plus proche est la ZNIEFF 740000056 - VALLÉE DE LA GLANE-SITE COROT-LE MOULIN DU DEROT située à 1.3 km au Nord-Ouest du site. La ZNIEFF de type 2 la plus proche est la ZNIEFF 740030037 - FILON DE QUARTZ DE FROCHET A CEINTURAT située à 10.2 km au Nord.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche concernée par un arrêté de protection de biotope est la FR3800369 - Landes De Cinturat, située à 10 km au nord du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un plan de prévention de bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site est L'Ancienne Maison situé à 1.9 km au Sud-Ouest du site. Il est inscrit MH.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI pour la rivière Vienne entre Aix-sur-Vienne et Saillat-sur-Vienne, approuvé le 12/10/2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas en zone Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est FR7401138 - Etang de la Pouge, situé à 10.7 km au sud.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'appartient à aucun périmètre de site classé ou inscrit. Le monument historique le plus proche est L'Ancienne Maison situé à 1.9 km au Sud-Ouest du site. Il est inscrit MH.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur un parking existant, déjà artificialisé. L'éclairage déjà présent sur site sera démonté, un nouvel éclairage de remplacement sera positionné en sous face des ombrières, permettant de diminuer l'impact d'un éclairage diffus.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par un plan de prévention des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de sismicité faible (niveau 2). Le site n'est pas concerné par le PPRI de la Vienne entre Aixe-sur-Vienne et Saillat-sur-Vienne.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun trafic supplémentaire ne sera observé. Le site conserva sa capacité d'accueil.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore ne sera générée par le site en exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est actuellement éclairé. L'implantation des ombrières nécessitera la dépose des candélabres qui seront remplacés par un éclairage en sous face des ombrières, limitant les impacts initiaux de l'éclairage.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ombrières veilleront à s'intégrer à la zone d'activité commerciale d'accueil. La hauteur des ombrières sera limitée pour contenir l'impact visuel.  Cet impact sera principalement positif, mettant en avant les démarches de développement durable en cours sur le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est conçu pour s'intégrer au parking, améliorant les conditions d'accueil de ce dernier.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que la nature du projet, sa taille contenue, sa puissance, associées aux caractéristiques du site d'accueil, le dispense d'une évaluation environnementale. En effet, le parking déjà existant, présente une excellente capacité d'accueil pour ce type de projet. L'absence de zonage environnemental ou paysager permet de limiter fortement les enjeux.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **RENNES**

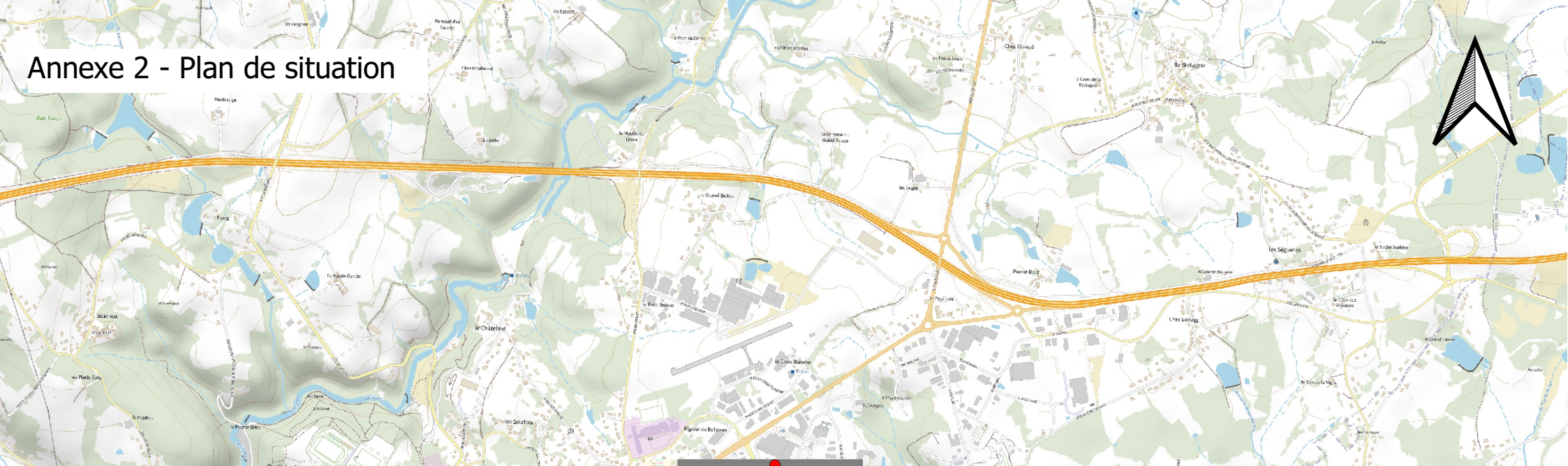
le, 26/07/2021

Signature

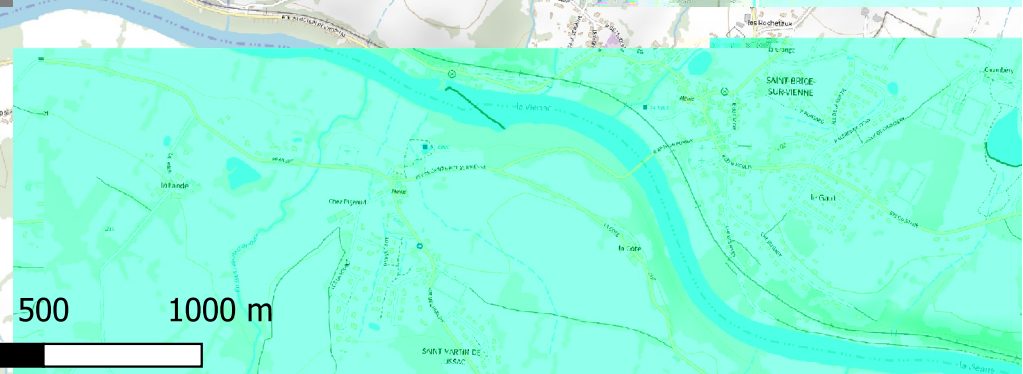
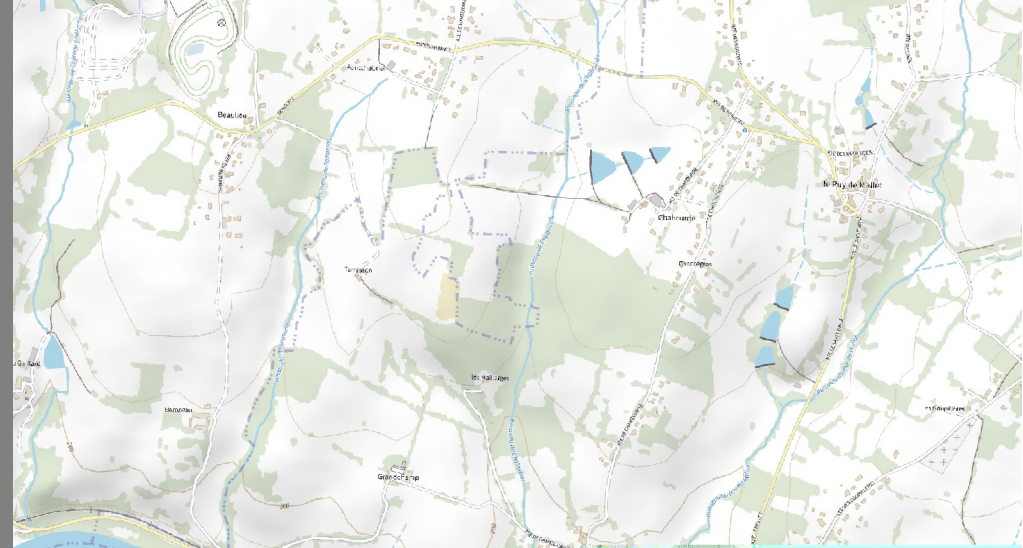




# Annexe 2 - Plan de situation



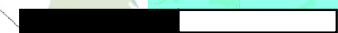
Saint-Junien



## Légende

● Site d'implantation du projet

0 500 1000 m







## Annexe 5 – Vue aérienne des abords du site (IGN 2017)





# Localisation des points de vue



Photographie n°1 – Vue proche

---





Photographie n°2 – Vue éloignée

---

